



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 101145

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargé des collectivités territoriales, sur l'opportunité de créer un « correspondant normes » pour les collectivités territoriales. Proposé par le rapport sénatorial sur les normes applicables aux collectivités territoriales, le « correspondant normes » au sein de chaque préfecture aurait pour rôle de garantir le bon sens dans l'interprétation des normes à destination des collectivités. Il souhaiterait connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101145

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1902

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)